



Province de Québec
M.R.C. Le Haut Saint-Laurent
Municipalité de Saint-Chrysostome

Résolution
"Derby"
auto

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Chrysostome, tenue lundi le 4 juillet 2011 à 20H00, au Centre culturel municipal situé au 624, rue Notre-Dame, 2^e étage, sous la présidence de Madame Jocelyne Lefort, Maire à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur le Conseiller Denis Lefort, district #1 arrive à 20H12.
Monsieur le Conseiller Marc Roy, district #2 est
Monsieur le Conseiller Steve Laberge, district #3
Monsieur le Conseiller Jocelyn Thibault, district #4
Monsieur le Conseiller Alain Dupras, district #5
Monsieur le Conseiller Richard Béliveau, district #6

Madame Céline Ouimet, directrice générale/secrétaire-trésorière est présente et rédige le procès-verbal.

2011-07-200 35. AVIS DE MOTION / RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

Ce point est amené pour les autos du derby de démolition à remiser pendant la période d'inactivité. Le conseil est informé qu'une résolution sera suffisante.

Après délibération;

Proposé par Monsieur le Conseiller Denis Lefort
Et résolu unanimement par les conseillers présents

Que les autos du derby de démolition seront tolérées pour la période de mai jusqu'à la fête du travail et après cette période les autos devront être remisées ou disposées.

ADOPTÉ

Copie certifiée conforme, ce 15^e jour du mois de juillet 2011.


Céline Ouimet, d.g.a
Directrice générale / Secrétaire-trésorière